

PRÉFÈTE DU LOIRET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

concernant

une demande de Déclaration d'Intérêt Général avec déclaration au titre des articles L.211-7 et R.214-1 et suivants du Code de l'Environnement

Projet présenté par l'**Epage du bassin du Loing pour une déclaration d'intérêt général pour la restauration de la continuité écologique sur le Loing à Châtillon et Sainte-Geneviève – 2024** sur les communes de Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-bois.

Par arrêté préfectoral du 25 avril 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 15 jours, est prescrite **du lundi 10 juin au lundi 24 juin 2024 inclus**

Au terme de la procédure, une déclaration d'intérêt général ou un refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Un commissaire-enquêteur, M. Daniel MELCZER a été désigné par le Tribunal administratif d'Orléans.

Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de Châtillon-Coligny.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'évaluation des incidences sur l'environnement, est consultable :

- sur support papier en mairies de Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-bois.
- sur le site internet de la préfecture du Loiret : www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours-et-a-venir

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et formuler leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture des mairies mentionnées.

Le public pourra aussi formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante : ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr en mentionnant le nom du projet dans l'objet du message ; ces observations seront transmises au Commissaire-enquêteur et consultables par le public sur le site internet indiqué ci-dessus ;

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Châtillon-Coligny à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le Commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairies de Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-bois, selon l'agenda suivant :

MAIRIES	DATES	HEURES
Châtillon-Coligny (siège de l'enquête)	Lundi 10 juin 2024 Lundi 24 juin 2024	14h00 à 17h30 14h00 à 17h30
Sainte-Geneviève-des-bois	Samedi 15 juin 2024	9h à 12h

Dès réception du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public, en mairie et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : www.loiret.gouv.fr.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Epage du bassin du Loing – Mme Pilette – f.pilette@epageloing.fr